



La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 74 - JUIN 2020

LA CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT VOTE DES PROPOSITIONS VISANT À LIMITER LES EFFETS NÉFASTES DU TRANSPORT AÉRIEN

Après huit mois de travail, les 150 citoyens ont débattu du 19 au 21 juin des 150 mesures qu'ils souhaitent transmettre au gouvernement et préciser celles qu'ils veulent proposer pour un référendum. Ville et Aéroport s'est penchée sur celles qui ont pour objectif de limiter les effets néfastes du transport aérien. Elles vont dans le bon sens et Ville et Aéroport retient notamment la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025 pour les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h). Par ailleurs, les élus de Ville et Aéroport sont particulièrement sensibles à la proposition qui interdit la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants. D'autant plus qu'elle vient de cosigner aux côtés de 26 associations et collectifs un courrier au Président de la République afin de lui demander l'annulation du projet de Terminal 4 pour l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Ville et Aéroport regrette qu'aucune proposition réglementaire n'ait été formulée sur les vols de nuit. 149 des 150 propositions de la Convention ont été retenues et présentées au gouvernement.

Les propositions de la Convention pour limiter les effets néfastes du transport aérien

- Adopter une écocontribution kilométrique renforcée
- Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4 heures... *(Lire la suite)*)



AGENDA * Ville & Aéroport